

**DONNE DU SENS À TES VACANCES, DEVIENS
ANIMATEUR-TRICE / DIRECTEUR-TRICE**



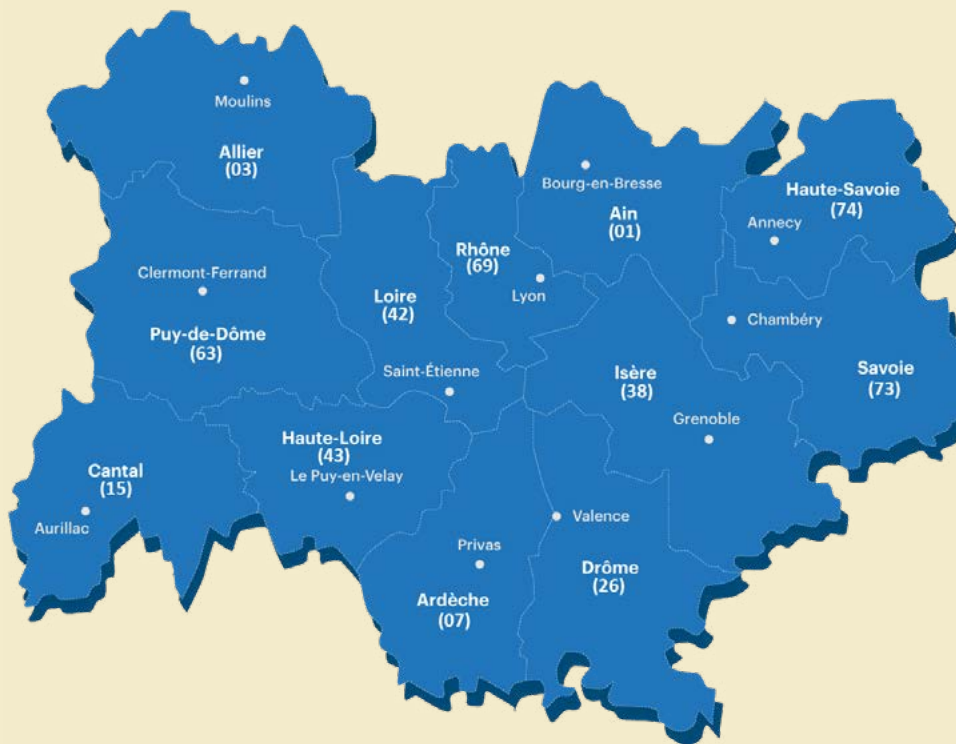
BAFA BAFD 2025

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES


la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LE BAFA EN Auvergne-Rhône-Alpes



www.bafa-urfol-aura.org

 [bafabafd_ligueaura](https://www.instagram.com/bafabafd_ligueaura)



QUI SOMMES-NOUS ?



LES + DE L'URFOL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

+ Gratuité du trajet de la gare la plus proche du lieu de stage au centre de formation.

Pour les stages en internat (pension complète)

+ Possibilité d'un stage pratique BAF A/BAFD rémunéré SOUS RÉSERVE DES PLACES DISPONIBLES.

+ Réduction de 80 € pour le parcours complet sur l'année civile. Envoi des 2 dossiers de pré-inscription en même temps (théorique et approfondissement).

+ Possibilité de facilité de paiement ou réduction de 50 € pour les stagiaires ayant fait un stage pratique avec une fédération départementale. Se renseigner auprès de l'URFOL.

+ Possibilité de paiement par chèques vacances

L'URFOL Auvergne-Rhône-Alpes, composée des 12 fédérations de la Région Auvergne Rhône-Alpes, est l'échelon régional de la Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire créé en 1866.

Dans tous nos stages, le projet éducatif et pédagogique porte et fait vivre les valeurs et principes qui fondent notre mouvement d'éducation populaire :

- La laïcité, principe républicain qui permet de construire collectivement le cadre d'un « vivre ensemble » respectueux des individus
- L'égalité, la diversité, en plaçant l'humain au cœur de nos actions et en faisant de la diversité une richesse.
- La citoyenneté, à laquelle nous voulons que tous les individus accèdent grâce à l'éducation, l'ouverture au monde et sa compréhension.
- La démocratie, en permettant la participation de tous et l'élaboration collective des décisions.
- L'engagement, la solidarité, qui permettent à chacun d'agir et de s'impliquer au service du projet.
- L'émancipation, en permettant à chaque individu de prendre toute la place qui lui revient dans la société
- Être animateur-trice et directeur-trice à la Ligue de l'Enseignement/URFOL Auvergne-Rhône-Alpes, c'est non seulement participer activement à une autre forme d'éducation des jeunes, mais c'est aussi travailler avec une équipe à la mise en place de projets dans lesquels les enfants ou adolescents affirmeront leur personnalité, ce qui est la condition nécessaire pour participer à une société que l'on veut juste et plus solidaire

• Notre projet éducatif est consultable sur www.bafa-urfol-aura.org

QU'EST-CE QUE LE BAF▲ ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs). Il permet également l'encadrement des temps éducatifs périscolaires.

Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

LA FORMATION PRÉPARANT À L'OBTENTION DE CE BREVET A POUR OBJECTIFS :

1- DE PRÉPARER L'ANIMATEUR.TRICE À EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements déviants, notamment ceux liés à la sexualité.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

2- DE DÉVELOPPER CHEZ L'ANIMATEUR.TRICE DES APTITUDES LUI PERMETTANT :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, la citoyenneté et notamment la laïcité
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- D'apporter une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.



LE BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions
d'Animateur



3 ÉTAPES

SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE
8 jours

STAGE PRATIQUE EN CENTRE
DE VACANCES OU DE LOISIRS
14 jours

SESSION D'APPROFONDISSEMENT
6 jours
OU SESSION DE QUALIFICATION
8 jours

Votre casier judiciaire doit être vierge

LES CONDITIONS

- Être âgé de 16 ans révolus au plus tard le premier jour du stage de formation générale
- Délai maximum de 30 mois pour faire les 3 stages
- Délai maximum de 18 mois entre le stage de formation générale et le stage pratique

FORMATION GÉNÉRALE ou STAGE THÉORIQUE

Développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en accueil collectif de mineurs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction de l'animateur dans l'équipe d'animation et auprès de l'enfant et de l'adolescent.

STAGE PRATIQUE LA MISE EN SITUATION

Dès la fin de la formation générale, le stagiaire ayant la mention « satisfaisante » pourra poursuivre sa formation avec un stage pratique qu'il aura trouvé par lui-même auprès d'une structure déclarée en accueil collectif de mineurs (collectivité, association...) ou sur proposition éventuelle d'une fédération départementale, dans la limite des places disponibles.

L'APPROFONDISSEMENT OU LA QUALIFICATION

Enrichir les connaissances techniques de l'animateur-stagiaire dans des domaines spécifiques de l'animation ou par rapport à un public enfant-adolescent ciblé.

➤ À l'issue des 3 étapes validées et après délibérations du jury, la DRAJES* délivre le BAFA

* Délégation Régionale de l'Éducation Nationale qui coordonne les politiques jeunesse, engagement citoyen et sport.





LE BAFD

Brevet d'Aptitude aux Fonctions
de Directeur

5 ÉTAPES

FORMATION GÉNÉRALE ou STAGE THÉORIQUE

Développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions de directeur en centre de vacances ou de loisirs. À l'issue du stage, le futur directeur sait élaborer un projet pédagogique, en situer les limites et les évolutions possibles en y intégrant les groupes concernés : équipe d'animation et de service, familles, enfants, partenaires.

LE PERFECTIONNEMENT ÉTENDRE SES CAPACITÉS

Il a pour but de parfaire la formation du directeur stagiaire et d'étendre ses capacités à diriger tous types de séjour.

Dans chaque stage, des moments sont prévus afin de permettre au stagiaire d'analyser son expérience pratique, de la confronter à celle des autres, mais également de débattre autour des problèmes liés à l'éducation, à la jeunesse et à la société.

STAGES PRATIQUES LA MISE EN SITUATION

Après le stage de formation générale et le stage de perfectionnement, le directeur stagiaire doit effectuer un stage pratique de 14 jours en tant qu'ad-joint ou directeur. Il doit impérativement exercer en tant que directeur sur le deuxième stage pratique.

► À l'issue des 5 étapes validées et après délibération du jury, la DRAJES* délivre le BAFD

* Délégation Régionale de l'Éducation Nationale qui coordonne les politiques jeunesse, engagement citoyen et sport.



SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE
9 jours

1er STAGE PRATIQUE EN CENTRE
DE VACANCES OU DE LOISIRS
14 jours

SESSION DE PERFECTIONNEMENT
6 jours

2ème STAGE PRATIQUE
14 jours

RÉDACTION DU BILAN DE FORMATION
à envoyer à la DRAJES

● Votre casier judiciaire doit être vierge

LES CONDITIONS

- Être âgé à minima de 18 ans au plus tard le premier jour du stage de formation générale
- Être titulaire du BAFD, ou dans le cas d'une équivalence, avoir une dérogation d'accès direct. Cette autorisation est à demander à la DRAJES plus de 2 mois avant l'entrée en formation
- Délai maximum de 4 ans pour effectuer toutes les étapes de la formation
- Délai maximum de 18 mois entre le stage de formation générale et le 1er stage pratique
- Délai maximum d'1 an pour envoyer le bilan de formation à la DRAJES après le stage de perfectionnement

CALENDRIER DES FORMATIONS 2025

BAFA FORMATION GÉNÉRALE

VILLE	DATES	INT	1/2P	PRIX
-------	-------	-----	------	------

HIVER 2025

MOULINS (03)	du 24/02 au 03/03/25		X	427 €
LE BESSAT (42)	du 22/02 au 01/03/25	X		577 €
PLAINE LIMAGNE (63)	du 01/03 au 08/03/25		X	427 €
MONTMÉLIAN (73)	du 01/03 au 08/03/25		X	427 €
SAINT JEAN D'AULPS (74)	du 02/03 au 09/03/25	X		577 €

PRINTEMPS 2025

CARROZ D'ARÂCHES (74)	du 19/04 au 26/04/25	X		577 €
ROANNE (42)	du 19/04 au 26/04/25		X	427 €
SAINT MARTIN EN HAUT (69)	du 19/04 au 26/04/25	X		577 €
LUS LA CROIX HAUTE (26)	du 20/04 au 27/04/25	X		577 €
LE LIORAN (15)	du 20/04 au 27/04/25	X		577 €
MOND'ARVERNE (63)	du 20/04 au 27/04/25		X	427 €
DOMPIERRE-SUR-BESBRE (03)	du 22/04 au 29/04/25		X	427 €
DÔME SANCY ARTENSE (63)	du 26/04 au 03/05/25		X	427 €
SAINT-BARTHÉLÉMY-GROZON (07)	du 26/04 au 03/05/25	X		577 €
SAINT-ÉTIENNE (42)	du 27/04 au 03/05/25		X	427 €

ÉTÉ 2025

AUTRANS (38)	du 16/06 au 19/06/25 et du 23/06 au 26/06/25	X		577 €
SAINT JEAN D'AULPS (74)	du 21/06 au 28/06/25	X		577 €
LUS LA CROIX HAUTE (26)	du 22/06 au 29/06/25	X		577 €
MOULINS (03)	du 23/06 au 30/06/25		X	427 €
SAINT JEAN D'AULPS (74)	du 28/06 au 05/07/25	X		577 €
SAINT JEAN D'AULPS (74)	du 05/07 au 12/07/25	X		577 €

AUTOMNE 2025

CARROZ D'ARÂCHES (74)	du 18/10 au 25/10/25	X		577 €
MOULINS (03)	du 20/10 au 27/10/25		X	427 €
BREGNIER-CORDON (01)	du 20/10 au 27/10/25	X		577 €
SOYONS (07)	du 25/10 au 01/11/25		X	427 €
CARROZ D'ARÂCHES (74)	du 26/10 au 02/11/25	X		577 €

Document non contractuel. L'URFOL se réserve le droit de modifier les dates, lieux et contenus du calendrier.
INT : stage en internat - 1/2P : stage en demi-pension

BAFA APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION

THÉMATIQUES	VILLES	DATES	INT	1/2P	PRIX
HIVER 2025					
JEUX ET GRANDS JEUX LUDO-SPORTIFS	PONTAUMUR (63)	du 24/02 au 01/03/25		X	347 €
PETITE ENFANCE	ANNECY (74)	du 03/03 au 08/03/25	X		502 €
PRINTEMPS 2025					
COLONIE NATURE	LUS LA CROIX HAUTE (26)	du 20/04 au 25/04/25	X		502 €
GRANDEUR NATURE	CARROZ D'ARÂCHES (74)	du 20/04 au 25/04/25	X		502 €
ANIMATION AUTOUR DU LIVRE	MOULINS (03)	du 22/04 au 27/04/25		X	347 €
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	BRÉGNIER-CORDON (01)	du 22/04 au 27/04/25	X		502 €
SURVEILLANT DE BAINNADE	ANNECY (74)	du 27/04 au 04/05/25	X		602 €
SÉJOUR DE VACANCES	ST-MARTIN-EN-HAUT (69)	du 28/04 au 03/05/25	X		502 €
ÉTÉ 2025					
ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	COURCHEVEL (73)	du 23/06 au 28/06/25	X		502 €
GRANDS JEUX DANS LA NATURE	PLATEAU DES GLIÈRES (74)	du 28/06 au 03/07/25	X		502 €
ENCADRER UN SÉJOUR À L'ÉTRANGER	BARCELONE organisé avec la FOL 38	du 28/06 au 03/07/25	X		502 €
JEUX ET GRANDS JEUX	PLAIGNE LIMAGNE (63)	du 11/08 au 16/08/25		X	347 €
MINI CAMPS	QUINTAL (74)	du 18/08 au 23/08/25	X		502 €
ARTS DE LA SCÈNE	MOND'AUVERNE (63)	du 18/08 au 23/08/25		X	347 €
AUTOMNE 2025					
COLONIE NATURE	LUS LA CROIX HAUTE (26)	du 19/10 au 24/10/25	X		502 €
CONSTRUIRE UN IMAGINAIRE	LE BESSAT (42)	du 19/10 au 24/10/25	X		502 €
ACTIVITÉS NATURE, ENVIRONNEMENT ET BIVOUAC	LE LIORAN (15)	du 20/10 au 25/10/25	X		502 €
GÉRER LES SITUATIONS ET LES COMPORTEMENTS DIFFICILES	CARROZ D'ARÂCHES (74)	du 20/10 au 25/10/25	X		502 €
CIRQUE	AUTRANS (38)	du 20/10 au 25/10/25	X		502 €
ACTIVITÉS DE PLEIN AIR : GRANDS JEUX ET CONSTRUCTIONS EN BOIS	DÔME SANCY ARTENSE (63)	du 27/10 au 01/11/25		X	347 €
ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS : INCLUSION ET HANDICAP	MONTMÉLIAN (73)	du 27/10 au 01/11/25		X	347 €
PETITE ET MOYENNE ENFANCE	SAINT-BARTHÉLÉMY-GROZON (07)	du 27/10 au 01/11/25	X		502 €
BAFD FORMATION GÉNÉRALE ET PERFECTIONNEMENT					
FORMATION GÉNÉRALE	ST JEAN D'AULPS (74)	22/02 au 02/03/25	X		672 €
PERFECTIONNEMENT	JACOB-BELLECOMBETTE (73)	02/06 au 07/06/25		X	362 €

Document non contractuel. L'URFOL se réserve le droit de modifier les dates, lieux et contenus du calendrier.
 INT : stage en internat - 1/2P : stage en demi-pension

THÈME DES APPROFONDISSEMENTS ET QUALIFICATION BAFA

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCUEILS

En tant qu'animateur on peut exercer dans différents types d'accueils collectifs de mineurs. Les approfondissements ci dessous feront de vous un spécialiste de ces types d'accueil !

Être animateur.rice en séjour de vacances

Mini-Camp

Du centre de loisirs à la colo en passant par le mini camp

LES PUBLICS CIBLES

Les Accueils Collectifs de Mineur doivent être accessibles à tous les enfants sans discrimination et permettre le temps de loisirs. L'animateur doit pouvoir répondre aux besoins et aux capacités de chacun.

Accueillir et accompagner les publics en situation de handicaps

Gérer les situations et les comportements difficiles

Petite enfance

ANIMATION SPECIFIQUES

Ces stages s'adressent à celle et ceux qui souhaitent approfondir un type d'animation.

Neige et glisse

Activité equestre

Animer et jouer en ville

Escape game et jeux de rôle

Accompagnement culturel «festival au bonheur des mômes»

Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

Activités de plein air Grands jeux

Jeux sportifs Grands jeux

Grands jeux sportifs

THÉMATIQUES NATURE

Notre société est plongée dans l'environnement ! Une thématique qui prend donc tout son sens dans la formation BAFA. Comment sensibiliser les jeunes au tri des déchets, construire un projet autour d'une alimentation locale et écoresponsable, etc.

Nature et découvertes par le jeu

Éducation à l'Environnement

Montagne et Nature

Grands jeux nature

Activité nature et environnement

ASSISTANT.E SANITAIRE

Durant les séjours de vacances, le rôle de l'assistant.e sanitaire a pour fonction d'assurer la bonne santé et sécurité des jeunes et de veiller aux conditions d'hygiène sur la structure.

SURVEILLANT.E DE BAINNADE

Si vous êtes à l'aise dans l'eau, bon nageur et en bonne condition physique n'hésitez pas plus longtemps ! La qualification BAFA «Surveillance de baignades» permet à la fois de valider la troisième partie du BAFA et donne en plus à son titulaire l'autorisation de surveiller une baignade en accueil collectif de mineurs.

Scanner le QRCode pour avoir plus d'informations sur les approfondissements !



COMMENT S'INSCRIRE À UN STAGE ?

- 1 Inscription préalable obligatoire sur le site : www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr (sans oublier de télécharger sa pièce d'identité)
- 2 Notez soigneusement votre n° d'identifiant, votre mot de passe ainsi que votre adresse mail qui vous servira d'identifiant, car vous en aurez besoin tout au long de votre formation.
- 3 Privilégions l'inscription en ligne sur www.bafa-urfol-aura.org



Retournez les pièces à joindre et la fiche d'inscription, soit de manière dématérialisée sur notre site internet, soit par courrier à la fédération de votre département ou à l'URFOL Auvergne-Rhône-Alpes (coordonnées en dernière page).

	BAFA			BAFD	
	Formation Générale	Appro	Qualif SB*	Formation Générale	Perfectionnement
1 PHOTOS D'IDENTITÉ RÉCENTE	✓	✓	✓	✓	✓
1 PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ	✓	✓	✓	✓	✓
80€ D'ACCOMPTE (par chèque libellé à l'ordre de l'URFOL Auvergne-Rhône-Alpes) ou une attestation de prise en charge.	✓	✓	✓	✓	✓
COPIE DU CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE VALIDÉ PAR LA SDJES		✓	✓		✓
COPIE DU CERTIFICAT DE 14 JOURS DE STAGE PRATIQUE VALIDÉ PAR LA SDJES		✓	✓		✓
1 PHOTOCOPIE DU BAFA OU L'AUTORISATION D'ACCÈS DIRECT DELIVRÉ PAR LA DRAJES 2 MOIS AVANT LA FORMATION				✓	
ATTESTATION NAGE LIBRE 100M DÉPART PLONGE DELIVRÉ PAR UN MAITRE NAGEUR			✓		
CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE DE MOINS DE 3 MOIS À LA PRATIQUE DE LA NATATION ET DU SAUVETAGE			✓		
DOCUMENT CNAF (disponible sur notre site internet)	✓	✓	✓		

*Qualification Surveillant de Baignade

COMMENT OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE ?

INFOS !

Afin de faciliter l'accès aux formations et selon votre département d'origine, certains organismes peuvent vous attribuer des aides financières.

En voici quelques-uns, n'hésitez pas à nous consulter pour savoir si vous êtes éligible à une ou des aides

- ▶ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) OU MSA
- ▶ CONSEIL RÉGIONAL
une aide est prévue dans le cadre du dispositif PASS Région
- ▶ CONSEIL DÉPARTEMENTAL
- ▶ COMITÉ D'ENTREPRISE
- ▶ PÔLE EMPLOI
- ▶ MAIRIES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
- ▶ SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AU SPORT (SDJES)



UNION RÉGIONALE DES FÉDÉRATIONS DES OEUVRES LAÏQUES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

11 rue du Bottet, 69140 Rilleux-la-Pape
Tél : 04 78 98 89 82
Mail : bafabafd@urfol-aura.org
www.bafa-urfol-aura.org

01 FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE L'AIN

7 avenue Jean-Marie Verne,
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél : 04 74 23 80 10
Mail : educationligue01@gmail.com
www.ligue01.com

03 LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLIER

42 rue du Progrès, BP 423,
03004 MOULINS Cedex
Tél : 04 70 46 45 21
Mail : formation@laligue03.org
www.laligue03.org

07 FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE L'ARDÈCHE

Boulevard de la Chaumette,
07000 PRIVAS
Tél : 04 75 20 27 00
Mail : vacances-classes@folardeche.fr
www.folardeche.fr

15 LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CANTAL, CENTRE LAÏQUE ANTONIN LAC

7 rue du 139ème Régiment d'infanterie
15012 AURILLAC Cedex
Tél : 04 71 48 95 56
Mail : servicevacances@fal15.org
www.fal15.org

26 FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA DRÔME

26 avenue Sadi Carnot, BP 133
26000 VALENCE Cedex
Tél : 04 75 82 44 73
Mail : vpt@fol26.fr
www.fol26.fr

38 LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE

33 rue Joseph Chanrion,
38000 GRENOBLE
Tél : 04 38 12 41 30
Mail : vacances@laligue38.org
www.laligue38.org

42 LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LOIRE

6 rue Buisson, CS 50514,
42007 SAINT-ÉTIENNE Cedex 01
Tél : 04 77 49 54 85
Mail : cbourgit@laligue42.org
www.laligue42.org

43 FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA HAUTE-LOIRE

1 chemin de la Sermone,
43750 VALS PRES LE PUY
Tél : 04 71 02 02 42
Mail : fol43@fol43.fr
www.fol43.org

63 FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS LAÏQUES DU PUY-DE-DÔME

31 rue Pélissier,
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 14 79 21
Mail : formation@fal63.org
www.fal63.org

69 FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

20 rue François Garcin,
69423 LYON Cedex 03
Tél : 04 72 60 04 70
Mail : bafa-bafd@laligue69.org
www.laligue69.org

73 FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE SAVOIE

131 rue Juiverie
73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 33 29 18
Mail : bafa@fol73.fr
www.fol73.fr

74 FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE HAUTE-SAVOIE

3 avenue de la Plaine, BP 340,
74008 ANNECY Cedex
Tél : 04 50 52 72 53
Mail : animation.formation@fol74.org
www.fol74.org